



TÉMOIGNAGE

« J'ai de quoi payer mes obsèques »

En cas de décès, les comptes sont souvent bloqués et les proches ne peuvent pas toujours faire face au coût des obsèques. Avec le contrat ATD NAO, le capital sera versé directement soit à l'organisme de pompes funèbres, soit à la personne qui aura financé vos obsèques.

Ce capital sera dédié uniquement au paiement de vos obsèques et sera totalement exonéré de droits de succession.

ASSURER TOUS LES AVENIRS

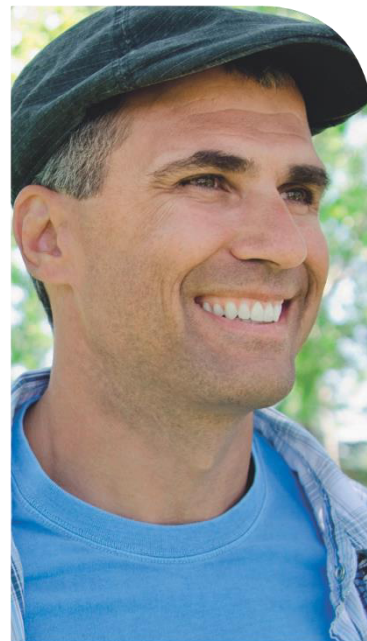
ATD QUART MONDE et CNP ASSURANCES ont réuni leur savoir-faire respectif pour vous accompagner et aider vos proches à traverser

ce moment difficile de la vie. Les équipes se mobilisent chaque jour pour protéger en toute humanité, l'avenir de tous, même des plus modestes sans exclusion.



CNP Assurances | Siège social
Tél

: 4 place Raoul Dautry 75716 PARIS cedex 15 |
: 01 42 18 88 88 | www.cnp.fr | Groupe Caisse des Dépôts
Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré |
341 737 062 RCS Paris | Entreprise régie par le code des assurances



CONTRAT DÉCÈS ATD NAO

Un contrat élaboré
par ATD Quart Monde
en partenariat avec
CNP Assurances

Protégez
vos proches
en cas de décès

A partir du 1er Janvier 2019, des permanences seront programmées deux fois par mois de 9h à 11h30 :

- Le 2^{ème} mercredi de chaque mois à l'Espace Communal des Solidarités, 44 place de la République.
- Le 4^{ème} mercredi de chaque mois au Centre Social Josette Bulté rue Hoche.



UN CONTRAT DÉCÈS POUR FINANCER VOS OBSÈQUES

Les obsèques sont très rarement une charge que l'on planifie.

Le contrat décès ATD NAO permet d'aider vos proches à financer les frais liés aux obsèques.

Le coût des obsèques en France

Le montant des frais d'obsèques dépend du mode envisagé (crémation ou inhumation) et de la région où auront lieu les obsèques.

Selon UFC Que Choisir*, le coût peut varier d'un opérateur à l'autre, de 1 347 € à plus de 6 649 €.

Bien entendu, le montant peut également varier à la hausse ou à la baisse, en fonction des volontés particulières de chacun.

* Les Echos-UFC Que Choisir- du 29/10/2014

LE CONTRAT DÉCÈS ATD NAO ET SES ATOUTS

ATD QUART MONDE en partenariat avec CNP ASSURANCES, vous accompagne dans la mise en place du contrat décès ATD NAO.

Les points forts du contrat

- 1 capital garanti de 2 500 €,
- 1 adhésion simple de 18 à 80 ans sans formalité médicale,
- 1 tarif déterminé à l'adhésion qui n'évolue pas avec l'âge,
- Le libre choix du bénéficiaire.

Des cotisations accessibles à tous

A titre d'exemple *:

à l'adhésion, si vous avez entre 51 à 60 ans, vous paierez 24 € deux fois par an.

** L'intégralité des tarifs par tranche d'âge figure dans la notice*